

Les questions sur les vaccins

Quand je suis enceinte



Je peux faire des vaccins pendant ma grossesse ?

Quand on est enceinte, il y a des vaccins qu'on peut faire pour protéger son bébé.

Par exemple les vaccins :

- contre le covid
- contre la grippe
- contre la coqueluche.



C'est important de **dire à votre médecin que vous allez avoir un bébé.**

Le médecin connaît les vaccins importants et les vaccins dangereux pour vous et votre bébé.

Quel vaccin je dois faire pendant ma grossesse ?

C'est très important de faire **le vaccin contre la coqueluche.**

C'est important pour la santé de votre bébé.

La coqueluche est une maladie grave.

Le vaccin va protéger votre bébé qui est trop petit pour avoir le vaccin.

Il faut faire le vaccin :

- pendant les **3 derniers mois de grossesse**
- et à **chaque grossesse.**



Pour protéger les bébés, on vaccine aussi contre la coqueluche :

- les mamans qui n'ont pas fait le vaccin contre la coqueluche pendant la grossesse.
- les personnes qui s'occupent des bébés et qui ne sont pas encore vaccinées.



Le vaccin est **gratuit pendant la grossesse**.

Et pour mon enfant ?



Les vaccins sont importants seulement pour les bébés qui vont à la crèche ?

Il y a des vaccins qui sont obligatoires pour aller à la crèche.

Mais il est aussi **important de protéger votre bébé à la maison**.

A la maison, vous pouvez aussi donner des maladies à votre bébé.



C'est quoi le schéma vaccinal ?

C'est **le calendrier des vaccins**.

Il y a un âge pour faire les vaccins de votre enfant.

C'est important de **respecter le** calendrier des vaccins pour bien protéger votre enfant.

Le médecin note la date des vaccins dans un carnet.

C'est le carnet de vaccination.



C'est important de garder le carnet pour bien respecter le schéma vaccinal.

Parfois, il faut faire un vaccin **plusieurs fois** :

- pour qu'il soit plus efficace
- pour qu'il vous protège bien.

Par exemple : le vaccin contre la rougeole.

Il y a aussi des vaccins qu'il faut faire **régulièrement** pour rester protégé.

Ça s'appelle **un rappel**.

Par exemple, le vaccin contre le tétanos doit être fait tous les 10 ans.



**Si j'allaite mon bébé,
il peut faire ses vaccins plus tard ?**

Si vous allaitez votre bébé, c'est très bien pour sa santé.

Mais le lait maternel ne protège pas de toutes les maladies.

Pour protéger votre bébé des maladies graves, vous devez **respecter le calendrier des vaccins**.

Même si vous allaitez votre bébé.



Les vaccins sont-ils sûrs pour mon enfant ?

Dans les vaccins, il y a des produits qui apprennent au corps à se défendre contre des maladies.

Ces produits sont présents en petite quantité.



C'est adapté à l'âge de votre enfant.

Vous ne devez **pas avoir peur pour votre enfant.**

Mon enfant peut avoir plusieurs vaccins le même jour ?

Votre enfant peut avoir plusieurs vaccins le même jour.

C'est pratique.

Ça évite de devoir aller trop souvent faire des vaccins.

Par exemple, quand il aura 2 mois, votre bébé va avoir :

- 2 piqûres
- et un vaccin liquide à boire.

C'est **sans danger.**



Mon bébé peut être malade après les vaccins ?

Après avoir fait un vaccin, votre bébé peut avoir une réaction.

Par exemple : avoir de la fièvre.

A l'endroit de la piqûre, la peau de votre bébé peut :

- être un peu rouge
- être gonflée
- avoir des petits boutons
- ...



Pendant 2 jours, c'est normal d'**avoir des réactions.**

On dit aussi avoir **des effets secondaires.**



Même s'il y a parfois des effets secondaires,
c'est **important de faire vacciner votre bébé**.
Pour sa santé et la santé des autres personnes.



Et pour les ados ?



Le vaccin du HPV, c'est seulement pour les filles ?

Le vaccin du **HPV** protège contre le **Papilloma Virus Humain**.

C'est un virus qui donne des cancers
et des verrues **aux filles et aux garçons**.

Par exemple : un cancer de l'utérus
ou de la bouche.



C'est des maladies qui sont **très graves**.

C'est très important de faire **vacciner les filles
et les garçons** contre le virus HPV.

C'est mieux de faire le vaccin du virus HPV
à 13 ou 14 ans.

Le vaccin est **gratuit**.



Où se faire vacciner contre le HPV ?

On peut faire le vaccin contre le HPV :

- chez votre médecin traitant
- chez votre pédiatre
- à la visite médicale de deuxième secondaire.

